



Le Michelet

Le rendez-vous de l'unetp



www.unetp.org

N° 007
11 septembre 2011

SOMMAIRE

Editorial

Questions d'actualité

- Le CNFETP de Lille déménagement
- Journée du 27 septembre
- Service civique

Commissions Info

- Formation Innovation
- Social
- Institution & Chefs d'établissement
- Adhérents

Formations technologiques & professionnelles

- Conférence de presse de Luc Chatel
- Les élèves du 2nd degré à la rentrée 2010

Formation continue

- Formation des chefs d'établissement nouvellement nommés
- Journée nationale de l'encadrement

Vie de l'Union

- Nouveaux membres
- Congrès 2011

Vie des régions

- Délégations régionales : nominations
- Journée d'échanges & convention des délégations régionales

Vie des établissements

- Un nouveau concept de restauration : « L'ENTRE POT »
- Une rentrée en douceur

International

- Codéefor : une nouvelle mission officielle

Questions du mois

- Conventions collectives & Statuts applicables aux personnels de l'ETP

EDITORIAL

« Se former pour mieux former ! »



La rentrée à peine engagée, le rythme effréné de notre quotidien va nous inviter à vivre un nouveau cycle de réunions, de concertations, d'invitations, de rencontres, de relations, de tensions,... dévoreurs de temps et d'énergie.

Notre vie professionnelle et aussi notre vie privée, à une époque instable et incertaine, nous obligent à nous adapter sans cesse à de nouveaux défis, à des réalités renouvelées. Les managers que nous sommes sont invités à maîtriser connaissances et compétences techniques mais aussi à cultiver l'art de la relation à l'autre, d'anticiper et d'innover.

Tirillés entre l'esprit des réformes qui pousse à l'individualisation des parcours de formation et à la nécessité de mettre en place les repères collectifs protecteurs pour nos élèves et étudiants, nous pouvons et nous devons nous appuyer sur le concept de « formation continuée tout au long de la vie ». Nous qui sommes en responsabilité, qui devons piloter des équipes, plus que jamais notre formation personnelle est indispensable.

Serions-nous les seuls à y échapper alors que, chaque jour, nous sommes en responsabilité dans ce domaine ? A l'heure d'internet et de la diffusion d'une communication dématérialisée « tout va très vite ». Faut-il prendre le risque de ne plus maîtriser et de ne plus comprendre les situations vécues dans nos établissements ?

La formation continue nous offre la possibilité de progresser constamment en comblant nos déficits techniques, mais aussi en épanouissant nos potentialités et en affinant nos capacités relationnelles. Que chacun d'entre nous prenne le temps de s'arrêter sur sa situation et d'apprécier son parcours dans cet esprit.

Je vous invite à prendre le temps de consulter l'offre de formation de l'UNETP qui se veut ambitieuse pour se rapprocher de vos, de nos préoccupations professionnelles. Le Management, le Chef d'Etablissement (carrière et responsabilités), l'évolution des jeunes (mixité, « Digital Natives », réseaux sociaux), les réformes scolaires et l'Europe constituent les quatre piliers du plan de formation 2011-2012 qui sera prochainement envoyé à chaque établissement.

Bonne découverte et bonne réflexion !

Eric Moisset
Vice-Président



VOTRE AGENDA UNETP

Bureaux

- 04.10.11
- 08.11.11
- 15.11.11
- 12.01.12
- 09.02.12
- 05.04.12
- 14.06.12

Conseils d'administration

- 20.09.11
- 18.10.11
- 23 & 24.11.11
- 08.12.11
- 31.01.12
- 13.03.12
- 24.05.12
- 26.06.12

Convention des délégations régionales

- 13.10.11
- 27.03.12

Congrès

- 09 & 10.11.11

Formation des « chefs d'établissement nouvellement nommés »

- 13.10.11

Journée d'échanges avec les délégations régionales

- 13.10.11

Réunions régionales

- Ile de France :
 - 20.10.11
 - 15.12.11
 - 16.02.12
 - 12.04.12
- Ile de France - Paris :
 - 29.09.11
 - 20.10.11
 - 15.12.11
- Midi-Pyrénées :
 - 18 & 19.10.11

QUESTIONS D'ACTUALITÉ

Le CNFETP, site de Lille, déménagement... à Lille



Plusieurs raisons ont incité le Conseil d'Administration national du CNFETP à repenser la structure, l'organisation et le fonctionnement de ses 3 sites : Lyon, Lille et Nantes :

- Un déplacement significatif des attentes des enseignants et chefs d'établissement en matière d'organisation des sessions de formations : plus courtes, à proximité, en inter et surtout intra établissements,...

- Une diminution constante depuis plusieurs années des budgets-formation due à la diminution du nombre d'enseignants.
- Une conjoncture économique qui éprouve durement les équilibres budgétaires des centres.
- Une volonté forte des tutelles d'afficher une « lisibilité » et une « visibilité » de l'Enseignement Catholique.

Il y a un an le Conseil d'Administration du CNFETP a décidé de concentrer son énergie et ses moyens sur « le cœur du métier » à savoir la formation, en conséquence le Conseil d'Administration a décidé de vendre le domaine des Mûriers à Haubourdin dont le CNFETP était en grande partie propriétaire.

Les responsables politiques et opérationnels du site de Lille, suite à la décision de vente du Domaine des Mûriers, ont opté

pour l'implantation stratégique du CNFETP, site de Lille, sur un plateau fonctionnel mis à disposition par un gros établissement technique et professionnel du centre-ville, en bordure directe avec le Campus St Dominique qui héberge FORMIRIS Nord Pas De Calais, le SAAREC (Service d'Aide à l'Accueil et au Recrutement dans l'Enseignement Catholique), la Mutuelle St Christophe et l'IFP (Institut de Formation Pédagogique).

Les conditions d'accès, de mobilité des formateurs sont optimisées ; la proximité de l'IFP devrait rendre effectifs les liens et les coopérations entre instituts de formation missionnés.

Comme vous pouvez le constater sur la photo, le site de Lille est bien identifié ! [BM, Président du CNFETP & GC, Directeur Coordonnateur du CNFETP].

Nouvelles coordonnées du CNFETP de Lille

238 rue du Faubourg de Roubaix - 59000 LILLE

Tél. 03.20.10.31.90 - Fax 03.20.10.31.91

E-mail contact@cnfftp-lille.com

Site web www.cnfftp.com

Journée du 27 septembre 2011

Par un communiqué de presse du 8 septembre 2011, les organisations syndicales SPELC, CFTEC-SNEC, CFDT, CFE-CGC et CGT-

SNPEFP nous ont informés qu'elles appellent tous les personnels des établissements d'enseignement privés à

participer à la journée d'action du 27 septembre prochain. [CVL]



Le Michelet

Le rendez-vous de l'unetp

www.unetp.org



Service civique

Le service civique, créé par la Loi 2010-241 du 10.03.10 ([cliquer ici](#)), permet à tout jeune de 16 à 25 ans, sur une période de 6 à 12 mois, d'effectuer une mission au service de la collectivité et de l'intérêt général, auprès d'organismes à but non lucratif ou de personnes morales de droit public en France ou à l'international.

Tout organisme souhaitant accueillir des volontaires en service civique doit être agréé par l'ASC. En mars 2011, le SGECE, la FNOGEC et l'Agence du Service Civique (ASC) ont signé une convention de partenariat ([cliquer ici](#)) afin d'obtenir un numéro d'agrément unique.

Les écoles, collèges, lycées généraux, professionnels, technologiques et agricoles de l'Enseignement Catholique, y compris les établissements non confessionnels membres de l'Union, peuvent bénéficier de ce numéro d'agrément unique, simplifiant ainsi les démarches administratives.

La convention mise en place porte sur 5 axes :

- Santé (nutrition, prévention des risques, addictions) ;
- Education pour tous (soutien scolaire, lutte contre l'illettrisme, accès à l'éducation pour des publics fragilisés) ;
- Culture et Loisirs (projets culturels, actions de médiation culturelles) ;
- Environnement et développement durable (projets de développement durable, sauvegarde du patrimoine de l'établissement) ;
- Mémoire et citoyenneté (projets axés autour de l'éducation civique ou des droits de l'Homme, conservation de l'Histoire et de la Mémoire de l'établissement, mise en place d'échanges inter-culturels).

Des fiches mission précisant chacun de ces domaines sont en annexe de la convention.

Les interventions des volontaires doivent s'effectuer durant le temps scolaire ou dans le cadre d'activités extrascolaires, relever du domaine de compétences retenu et être élaborées en concertation avec les équipes pédagogiques.

Le jeune doit participer à l'élaboration, au suivi, à la mise en œuvre et à l'évaluation du projet pour lequel il a été accueilli. Si ses études le permettent, il peut accomplir sa mission tout en étant par ailleurs étudiant.

Il doit être accompagné par un tuteur désigné qui le suit, le prépare à la mission et l'accompagne pour son projet d'avenir. Un décret du 24.08.11 ([cliquer ici](#)) régit les missions réalisées par des mineurs.

Un état de présence des volontaires doit être envoyé à l'ASC tous les deux mois. Cet envoi conditionne le paiement de l'indemnité au volontaire.

Chaque jeune devra bénéficier de la formation prévention et secours de niveau 1 organisée par la Fédération Nationale des Sapeurs Pompiers. La prise en charge de cette formation est assurée par l'ASC.

L'Etat verse une indemnité au volontaire qui, en outre, bénéficie d'une couverture sociale adaptée.

Pour accueillir un volontaire au titre du service civique une procédure en six étapes est à effectuer ([cliquer ici](#)) :

- envoi de votre projet à la FNOGEC ;
- validation de votre projet par une commission composée des signataires de la convention,

puis publication (obligatoire) de votre offre de mission sur le site de l'ASC ;

- sélection du volontaire et désignation du tuteur ;
- formalisation de la relation :
 1. signature d'une convention de mise à disposition ([cliquer ici](#)) entre le volontaire, l'organisme de gestion et la FNOGEC (en raison de l'agrément unique) ;
 2. signature d'un contrat de service civique entre le volontaire et la FNOGEC ([cliquer ici](#)) ;
- transmission des documents ci-dessus, ainsi que du formulaire CERFA « notification de contrat d'engagement de service civique » ([cliquer ici](#)) dûment complété et d'un relevé d'identité bancaire du volontaire à la FNOGEC pour le versement de l'indemnité directement au volontaire ;
- bilan : à l'issue du contrat de service civique, un document décrivant les activités exercées et mentionnant les aptitudes, les connaissances et les compétences acquises du volontaire devra être réalisé conjointement entre le tuteur, le responsable de l'organisme d'accueil et le volontaire.

En effet, le service civique valorise le parcours de formation du jeune au travers du livret de compétences, des cursus universitaires ou de la validation des acquis de l'expérience.

Il est à noter que la mission ne doit pas se substituer à un emploi.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter les sites de l'[Agence du Service Civique](#) et de la [FNOGEC](#). [CVL]



Le Michelet

Le rendez-vous de l'unetp



www.unetp.org

COMMISSIONS INFO

Formation Innovation

SGEC Orientation (29.08.11 & 06.09.11)

Le travail a porté sur la mise en place et le suivi du Webclasseur, outil numérique développé par l'ONISEP dans le cadre du Passeport Orientation Formation. Il a vocation à aider techniquement les équipes dans leurs démarches d'accompagnement à l'orientation. Le SGEC a signé la convention de partenariat avec l'ONISEP le 19 juillet dernier. Elle prévoit une déclinaison spécifique du Webclasseur de l'ONISEP pour l'Enseignement Catholique à partir d'un serveur national intégré au dispositif Gabriel pour le basculement des bases identifiants et mots de passe, à partir du moment où l'établissement souhaite adhérer au dispositif.

Le déploiement s'effectuera à partir d'académies expérimentales tout en basculant les établissements qui étaient déjà inscrits dans un Webclasseur académique d'expérimentation et en acceptant les inscriptions individuelles hors académie. Le 1^{er} trimestre de l'année scolaire permettra un temps de préparation en vue d'un démarrage opérationnel en janvier 2012. Des outils supplémentaires propres à l'Enseignement Catholique viennent enrichir le dispo-

sitif. La mise en œuvre du « web - orient - Quo vadis - Connais-toi toi-même » a été également traitée au cours des rencontres d'août et septembre. Un outil web d'aide préalable à l'orientation viendra ensuite s'intégrer à l'espace ressources et outils Enseignement Catholique. Quelques précautions sont envisagées : l'élève ne pourra pas faire seul la première saisie (un accompagnateur sera nécessaire). Ensuite, l'élève pourra y accéder directement dès qu'il sera supposé posséder un minimum d'autonomie. La restitution du test se fera par édition automatisée d'un pdf. 2 versions seront proposées aux établissements : une 1^{ère} version résultats 1^{er} niveau aux tests avec proposition d'activités diverses et une version de 2^{ème} niveau payante qui permettra la prise en charge individualisée de l'élève, si nécessaire.

Les informations sont contenues sur la page web :

www.deslyceesdeprojets.fr

[PhM]

OPCA-EFP / Collège Employeur (30.08.11)

Cette réunion, préparatoire au prochain Bureau de l'OPCA-EFP, a permis :

- à chaque organisation constituant l'OPCA-EFP de communiquer sur leur choix quant au rattachement à un OPCA dépassant le seuil de collecte réglementaire ;
- de convenir d'une méthodologie dans la perspective de la fin de l'agrément de l'OPCA-EFP au 31.12.11.

Les organisations de l'interbranches de l'enseignement sous contrat ont choisi OPCALIA. Un accord de désignation datant du 27.06.11 a été signé courant juillet.

L'UDESCA a indiqué avoir effectué le même choix, bien qu'aucune formalisation ne soit encore faite. Les autres partenaires sont en cours de réflexion.

Deux chantiers seront à mener parallèlement :

- les questions de dévolution patrimoniale et d'organisation de vie statutaire,
- la communication autour de la position des branches et des règles de prise en charge.

Le travail se poursuivra mi-septembre. [AB]

Par ailleurs, a également eu lieu la réunion SGEC Groupe Conseil de discipline (11.07.11).

Social

PSAEE : Commission de suivi des classifications et révision de la convention collective (22 & 23.08.11, 31.08.11)

Lors des dernières commissions il a notamment été décidé d'insérer les communiqués du Collège Employeur dans le recueil des interprétations. Celui-ci sera mis en ligne sur le site www.psaee.org

A également eu lieu la Commission Nationale d'Affectation (20.07.11).

à compter du 12.09.11 et régulièrement mis à jour. [PhM & AB]

Commission Nationale de l'Emploi (25.08.11)

Saisines et demandes d'interprétations ont été traitées.

Il a été, entre autres, décidé de rappeler aux Présidents de CAE

que chaque réunion doit donner lieu à la rédaction d'un procès-verbal et non d'un compte rendu. En outre, il est précisé que les propositions soumises au vote suite à une saisine doivent être rédigées avec précision dans les termes, pour éviter les interprétations. [SE]



Le Michelet

Le rendez-vous de l'unetp

www.unetp.org



Institution & chefs d'établissement

Commission Permanente (22, 23 & 24.08.11)

Les points traités sont :

- l'enseignement supérieur catholique : celui-ci est en pleine mutation dans un contexte de grande évolution de l'enseignement supérieur en Europe. Les universités catholiques craignent un trop grand développement des formations supérieures dans les lycées. Un projet d'accord cadre entre RENASUP, la FESIC et la DGESIP relatif au fonctionnement des classes préparatoires ouvertes selon les modalités du contrat d'association et liées aux grandes écoles de la FESIC a été présenté. En effet, 80 classes préparatoires sont intégrées dans les écoles de la FESIC, les professeurs intervenant étant ceux des lycées.

Les membres de la Commission Permanente ont réaffirmé les orientations pour une offre plus autonome et de qualité allant de Bac - 3 à Bac + 3, se composant des BTS et CPGE, des licences et licences pros, des titres RNCP, des partenariats institutionnels et

Par ailleurs, a également eu lieu :

- ARIS Conseil d'administration (13.07.11).

accords cadres nationaux voire internationaux.

- les perspectives et stratégie politique : l'Enseignement Catholique devra être force de proposition dans le domaine éducatif. Un autre objectif pourrait être de mieux faire connaître l'Enseignement Catholique, ses fondamentaux et son fonctionnement.
- la révision du Statut de l'Enseignement Catholique : la phase d'orientation est en cours. Les Evêques arrêteront les orientations fondamentales en novembre prochain. En outre, des visites en régions auront lieu d'ici décembre. Une structure générale sera proposée à la Commission Permanente de septembre ou octobre.
- document « Autonomie et Contrat » : un document, relatif à la Loi Debré, est en cours d'élaboration pour servir de point de repère aux responsables de l'Enseignement Catholique. Il sera présenté lors du colloque du 23.11.11 sur l'autonomie des établissements.

- rentrée 2012 : des réunions entre l'Enseignement Catholique et le Ministère sont prévues en septembre. A suivre...

- les instances représentatives du personnel : la Cour de Cassation ayant confirmé sa jurisprudence condamnant les OGEC au paiement des heures de délégations, le Ministère de l'Education Nationale est convaincu que la Loi Censi doit être complétée. Tous les interlocuteurs de l'Enseignement Catholique recherchent actuellement une solution qui pourrait être proposée au Ministère.

- convention SGEC-ONISEP : cf. point « SGEC Orientation » page précédente.

- conseil de discipline : un premier travail de la Commission a été présenté (cf. « Le Michelet » N° 006, p. 4).

- les ressources humaines dans l'Enseignement Catholique : enseignants, salariés de droit privé ou bénévoles sont la plus grande richesse de l'Enseignement Catholique. Ce sujet sera repris lors de la session d'octobre. [CVL]

Adhérents

Réseau Biotechnologies (11.07.11)

Les membres du groupe de pilotage se sont retrouvés le 11 juillet dernier pour clôturer l'année scolaire et envisager l'avenir. Deux éminents collègues, actifs depuis de nombreuses années, ont fait valoir

leur droit à la retraite. Le groupe a donc fêté dignement le départ de Claude Duval et Paul Chantal. Isabelle Béloin, successeur de Paul Chantal, a donné son accord pour intégrer le réseau, y apporter ses compétences et son expérience.

D'emblée, elle participera à la présentation du projet Comenius lors du prochain congrès. Les adhérents et les établissements intéressés au réseau seront d'ailleurs conviés à une rencontre pilotée par Frank Verriest, notre fidèle animateur. [GS]



Le Michelet

Le rendez-vous de l'unetp

www.unetp.org



FORMATIONS TECHNOLOGIQUES & PROFESSIONNELLES

Pour la réussite de chaque élève
Conférence de Presse de Luc Chatel le 01.09.11

Faire de la maîtrise des savoirs fondamentaux une priorité absolue, donner à chaque jeune les moyens de construire son parcours de formation et former une élite plus nombreuse et plus diverse : Luc Chatel a présenté les objectifs de la rentrée 2011 lors d'une conférence de presse le 1^{er} septembre au Ministère.

Le Ministre de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et de la Vie Associative a souligné l'importance de personnaliser l'enseignement, de responsabiliser et donner plus d'autonomie et de mettre en place une nouvelle politique des ressources humaines.

Vous trouverez ci-après quelques extraits se rapportant à l'enseignement technique. Vous trouverez sur le site du Ministère l'intégralité de la conférence de presse ([cliquer ici](#)).

La 2nde GT en 2010-2011

Le suivi de la réforme révèle 2 améliorations majeures grâce aux enseignements d'exploration :

- leur offre, tout en étant plus large, est nettement différenciée en fonction des profils des lycées ;
- les élèves montrent de l'intérêt pour ces enseignements, notamment pour les plus nouveaux.

L'accompagnement personnalisé bénéficie :

- d'une forte mobilisation des équipes pédagogiques et éducatives et de leur capacité d'innovation ;
- d'une implication croissante des conseils pédagogiques ;
- du rôle grandissant et renouvelé des professeurs principaux ;

- de la mobilisation des équipes de direction pour accorder les moyens organisationnels et logistiques nécessaires à la réussite de l'accompagnement personnalisé.

Les établissements ont une nouvelle marge d'autonomie pour créer des groupes à effectifs variables.

La réforme de la voie professionnelle

Les élèves sont de plus en plus nombreux à choisir un cursus de Bac Pro. Les passerelles entre les cursus de la voie professionnelle ont été développées. La réforme contribue à une meilleure qualification grâce à des parcours plus fluides (37 000 bacheliers de plus à la session 2011 soit 31 % de plus qu'en 2010).

Lancement des nouvelles séries STI2D, STL, STD2A

Mises en place à la rentrée 2011, elles intègrent les dispositifs créés par la réforme du lycée. Les enseignements technologiques sont actualisés et le nombre de spécialités réduit pour plus de polyvalence et une meilleure orientation dans l'enseignement supérieur.

Généralisation de la nouvelle terminale professionnelle

Généralisée à l'ensemble des LP et des CFA, c'est la dernière étape de la rénovation de la voie professionnelle.

Des dispositifs d'accompagnement étendus et renforcés

Depuis la rentrée, ils s'étendent à la classe de 1^{ère}. Ils concernent tous les élèves et prennent en compte l'ensemble de leurs besoins : soutien scolaire, appro-

fondissement, aide à l'orientation... Stages de remise à niveau, stages passerelles et tutorat ont été conçus pour faciliter le parcours scolaire des élèves. Un espace dédié sur eduscol permet de mutualiser les ressources ([cliquer ici](#)).

L'orientation active et la liaison avec l'enseignement supérieur

Le processus d'orientation active est désormais avancé en classe de 1^{ère}. L'ONISEP a mis en ligne le site « *Les sciences pour les métiers de demain* » dédié aux métiers et formations scientifiques et technologiques ([cliquer ici](#)). Pour développer plus largement la place des femmes dans les matières scientifiques, le Ministre a signé une convention avec trois associations : Femmes ingénieurs, Femmes et mathématiques, Femmes et sciences.

Développer l'apprentissage en lycée professionnel

L'Éducation Nationale promeut la formation en apprentissage avec la mise en place du Dima.

Elle encourage également le développement de l'apprentissage dans les LP en augmentant le nombre de sections d'apprentissage et d'unités de formation par apprentissage, en soutenant les lycées des métiers qui offrent plusieurs voies de formation, en facilitant les passerelles, afin que le jeune puisse passer de l'une à l'autre, selon son projet.

La mixité scolaires/apprentis au sein des LP se décline sous plusieurs formes : la mixité des parcours (un élève peut changer de statut en cours de cursus) et la mixité des publics (un même



Le Michelet

Le rendez-vous de l'unetp



www.unetp.org

curseus de formation peut accueillir à la fois des élèves, des apprentis ou des adultes de la formation continue).

Donner de l'ampleur aux réseaux des lycées

Les enseignements d'exploration et de spécialité, les formations professionnelles, organisées autour d'un parcours « du CAP au BTS » et au sein d'un ensemble de lycées des métiers proposant à la fois des formations industrielles et tertiaires (en LP), des places labellisées

« internat d'excellence », les stages passerelles, de remise à niveau ou d'anglais, les dispositifs de raccrochage scolaire, qui fédèrent les actions de la mission générale d'insertion et des micro-lycées expérimentaux sont des dispositifs à mutualiser.

Nouveau lycée : une place privilégiée pour les langues vivantes

La communication orale devient une priorité avec la prise en compte, à compter de la session

2013, de cette compétence au Bac. Ces nouveaux programmes s'appuient sur le Cadre européen commun de référence pour les langues, qui établit des objectifs communs aux pays de l'Union européenne.

Un nouveau cadre réglementaire facilite les échanges physiques ou à distance avec des établissements scolaires étrangers ainsi que les appariements pour les programmes européens et bilatéraux.

Les élèves du second degré à la rentrée 2010

Dans sa livraison de juin 2011, la note d'information de la Direction de l'Évaluation, de la Prospective et de la Performance du Ministère de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et de la Vie Associative contient des données quantitatives intéressantes relatives aux rentrées 2009 et 2010 dans les établissements publics et privés du 2nd degré ([cliquer ici pour accéder à la note](#)).

Nous en « subtilisons » 2 parmi une foultitude qui mérite notre intérêt et votre analyse !

L'augmentation de la part du privé tient au moindre départ de leurs élèves vers le public

Dans l'ensemble des formations du 2nd degré, 157 200 élèves scolarisés en 2009 dans le secteur public ont été accueillis dans le secteur privé à la rentrée 2010, soit 1 800 élèves de plus que l'année précédente.

Le flux d'élèves du public vers le privé, qui représente 3,7 % de l'effectif du secteur public, est stable depuis quatre ans.

Parallèlement, 125 500 élèves du secteur privé ont rejoint les formations du secteur public à cette rentrée. Ces départs, en baisse de 8 300 élèves par rapport à 2009, retrouvent le niveau atteint durant les années 2006-2008.

Ils ne concernent « que » 11,1 % des effectifs du secteur privé après 11,9 % observé à la rentrée 2009. En effet, l'année 2009 avait été marquée par une augmentation particulièrement forte des départs du privé vers le public des élèves à l'entrée du lycée d'enseignement général et technologique.

À la rentrée 2010, la stabilité du taux de départ des élèves du public, conjuguée au moindre taux de départ du privé, engendre une augmentation du flux net en faveur du secteur privé de 31 700 élèves.

Bilan de la première étape de la réforme des lycées : la classe de seconde

La création d'un accompagnement personnalisé de 2h00 hebdomadaires est l'une des principales nouveautés de la classe de 2nde avec l'introduction de 2 enseignements d'exploration de 1h30 par semaine. Ces enseignements préparent les élèves au choix des parcours du cycle terminal conduisant au Bac Général, Technologique ou au Brevet de Technicien et, au-delà, à réussir leurs études supérieures et leur insertion professionnelle.

Les élèves choisissent obligatoirement 2 enseignements d'exploration dont, au moins, 1 ensei-

gnement d'économie parmi « Principes fondamentaux de l'économie et de la gestion » (PFEG) et « Sciences économiques et sociales » (SES) ; à titre dérogatoire, ils peuvent choisir trois ou un seul enseignement d'exploration.

94 % des élèves suivent 2 enseignements d'exploration, 5 % en suivent 3, seulement 1 % ne suit qu'un seul enseignement. Dans ce dernier cas, les élèves se répartissent entre « Création & culture design » (50 %), « Education physique & sportive » (45 %) et « Arts du cirque » (5 %).

Dans les autres cas, 87 % des élèves choisissent SES, 23 % PFGE. 10 % des élèves suivent les 2 enseignements d'économie.

Dans la plupart des cas, un enseignement d'économie se combine avec le choix d'une autre matière : 28 % suivent SES et « méthodes & pratiques scientifiques », parmi les 20 % qui suivent SES et un autre enseignement scientifique et technologique, 31 % choisissent « sciences & laboratoire » et 26 % « santé & social ». Parmi ceux qui ont choisi PFEG comme enseignement d'économie, les 3/4 choisissent un enseignement scientifique, majoritairement « méthodes & pratiques scientifiques » (31 %). [AB]



FORMATION CONTINUE

Formation des Chefs d'établissement nouvellement nommés dans l'ETP Jeudi 13 octobre 2011

Comme annoncé dans « *Le Michelet* » de juin 2011, chaque chef d'établissement nouvellement nommé dans l'enseignement technologique et professionnel est invité à une journée de formation le 13 octobre 2011 à Paris (initialement prévue le 27.09.11 nous avons préféré la reporter).

Cette journée se décomposera en trois parties composées comme suit :

- Présentation de l'UNETP « National » :
 - Le paysage institutionnel ;
 - Le paysage syndical ;
 - Le paysage social ;
 - Nos partenaires ;
 - Nos représentations na-

tionales ;

- Les différents outils de communication ;
- Les propositions de formations UNETP.
- Présentation de l'UNETP « Régional » :
 - Définition et rôle de la délégation régionale ;
 - Le Plan Régional de Développement de la Formation Professionnelle ;
 - L'accompagnement et le tutorat.
- Points techniques :
 - Les conventions collectives ;
 - Le plan de formation et les organismes financeurs ;
 - La taxe d'apprentissage ;

- La formation continue et l'apprentissage ;
- Les réformes LP et LT.

Parallèlement se tiendra une journée d'échanges des délégations régionales et une convention des délégations régionales, ce qui permettra aux nouveaux chefs d'établissement de rencontrer des membres de leur délégation régionale.

Réservez dès à présent cette date sur votre agenda.

Vous recevrez plus d'informations, prochainement, par le biais des « *Nouvelles UNETP* ». [CVL]

Journée nationale de l'encadrement « L'encadrement entre substitution & complémentarité » Mercredi 5 octobre 2011

Initialement programmée le 19 mai dernier, cette rencontre a été reportée au 5 octobre 2011.

Cette journée, préparée en collaboration avec le CNFETP, l'ADETP et le CTPN, s'adresse

aux adjoints (directeurs adjoints, chefs de travaux, directeurs des études...) et également aux chefs d'établissement, afin de pouvoir confronter les fonctions et mieux comprendre leur interactivité.

Vous venez de recevoir les « *Nouvelles UNETP* » N° 481. Merci de nous faire parvenir vos inscriptions dans les meilleurs délais. [CVL]

VIE DE L'UNION

Nouveaux membres de l'Union

En ce début d'année scolaire, des chefs d'établissement sont nouvellement nommés à la

direction d'établissements. Vous trouverez la liste des personnes et établissements qui nous ont

faits part de modifications sur le site de l'Union ([cliquer ici](#)). [CVL]



Le Michelet

Le rendez-vous de l'unetp

www.unetp.org



Congrès 2011

Comme indiqué dans « *Le Michelet* » du mois d'avril 2011, le prochain congrès de l'Union se déroulera les **9 & 10 novembre 2011**, à **Paris**, à la Fondation Eugène Napoléon (proche de la place de la Nation).

Le thème principal des conférences et débats sera « *Les jeunes dans tous leurs états : un sujet majeur* ». Les sujets d'actualité dont l'évolution des différentes conventions collectives applicables dans les établissements de l'Union seront traités.

Nous vous rappelons également que lors de ces deux journées un temps est consacré à l'assemblée générale de l'Union. Il permet de faire un bilan de l'année passée et d'élire votre nouveau Conseil. Des documents vous seront envoyés pour poser votre candidature. Vous pouvez d'ores et déjà prendre contact avec votre Délégué(e) régional(e), un membre du Conseil d'administration ou les Permanents pour vous informer plus précisément sur la fonction d'administrateur de l'UNETP.

En outre, comme chaque année, à l'issue de la première journée, une soirée festive sera organisée afin de vous permettre de découvrir un quartier de Paris, puis de vous retrouver lors d'un dîner. Les conjoints peuvent y prendre part.

De plus amples informations vous seront communiquées par le biais des « *Nouvelles UNETP* » dans les semaines à venir, dans le prochain « *Le Michelet* » ainsi que par courrier. [CVL]

VIE DES REGIONS

Délégations régionales : nominations

Lors du Conseil d'administration du 31.05.11 ont été proposés et nommés à la **délégation régionale Languedoc-Roussillon** :

- délégué régional : M. Hugues Esbalin, chef d'établissement du LTP De la Salle à Alès (30) ;
- délégué régional adjoint : M. Eric Onagoity, chef d'établissement du LPP Le Parterre à Bédarieux (34) ;

- correspondant régional formation : M. Jean-Michel Testa, chef d'établissement du LPP & LTP Sacré Cœur à Béziers (34).

Lors du Conseil d'administration du 28.06.11 ont été proposés et nommés à la **délégation régionale Bourgogne** :

- délégué régional : M. Vincent Chapellier, chef d'établisse-

ment du LPP & LTP Saint Joseph à Dijon (21) ;

- délégués régionaux adjoints : M. Philippe Mougnot, chef d'établissement du LPP & LTP Les Arcades à Dijon (21) et Mme Catherine Biscarat, chef d'établissement du LPP & LTP L'Espérance à Nevers (58). [CVL]

Journée d'échanges et convention des délégations régionales

Jeudi 13 octobre 2011

Nous vous avons annoncé dans « *Le Michelet* » de juillet dernier, **une journée d'échanges avec les délégations régionales**. Initialement prévue le 28.09.11, l'actualité nous a incités à la reporter en même temps que la convention des délégations régionales : le **13 octobre 2011**.

La matinée sera consacrée à des échanges entre le national et le régional sur la méthodologie à retenir pour mener au mieux la mission de chacun et également mieux articuler l'action de l'UNETP.

Les grands axes développés seront :

- l'élaboration de la carte de formation ;
- le tutorat et l'accompagnement des chefs d'établissement (en début de carrière ou en difficulté) ;
- la place et le rôle du délégué régional au sein de l'UNETP.

L'après-midi s'organisera en convention des délégations régionales où seront principalement traités les points d'actualité.

Afin que chacun ait un temps suffisant pour s'exprimer, cette journée se déroulera de :

9h00 à 17h30

Parallèlement se tiendra la formation des chefs d'établissement nouvellement nommés dans l'ETP. Un moment de rencontre sera programmé.

N'hésitez pas à nous faire part des questions que vous souhaitez porter au débat.

De plus amples informations vous seront transmises par le biais de la « *Lettre de l'UNETP aux délégations régionales* ». [CVL]



Le Michelet

Le rendez-vous de l'unetp

www.unetp.org



LES SIGLES DU MOIS

- **CAE :**
Commission Académique
de l'Emploi
- **DGESIP :**
Direction Générale pour
l'Enseignement Supérieur
et l'Insertion
Professionnelle
- **FESIC :**
Fédération d'Ecoles
Supérieures d'Ingénieurs
et de Cadres
- **RNCP :**
Registre National des
Certifications
Professionnelles

VIE DES ETABLISSEMENTS

Du nouveau au Lycée Saint Pierre (Dreux) : un nouveau concept de restauration « L'ENTRE POT' »



Pour renforcer la convivialité et la vie collective au sein du lycée nous avons travaillé à l'émergence d'un nouveau concept de restauration avec notre partenaire Sodexo (partenaire efficace et réactif sur ce projet !). Notre souci premier est de fixer nos élèves sur le temps de la pause médiane dans leur lycée, espérant ainsi créer du lien entre élèves, professeurs et personnels. Et ce, en leur

offrant un cadre de vie qui se rapproche de leur « maison ».

« L'ENTRE POT' » est structuré comme un appartement avec trois espaces distincts dans un même lieu :

- un espace de distribution de trois formules de restauration rapide avec des tables rondes, des mange-debout et tabourets hauts ;
- un espace de détente, assimilable à un salon, avec tables et assises basses (canapés, fauteuils) et téléviseur écran plat ;
- un espace bureau avec tables et tabourets hauts munis d'ordinateurs.

L'offre alimentaire, attractive et équilibrée, est proposée à des prix raisonnables (3,20 € à 4,95 €) largement compétitifs avec ce que la restauration rapide offre en centre ville.



Les 3 formules de restauration « C'Froid », « C'Chaud » et « C'Minute » seront progressivement enrichies de 2 formules petit-déjeuner « Express » et « Tonique ». [EM]

Une rentrée en douceur au lycée Saint Vincent de Paul de Soissons

La rentrée des enseignants est pour tous un moment important voire stressant... Il faut concilier l'administratif et la convivialité, chacun ayant besoin de parler de ce qu'il a vécu pendant cette longue coupure d'été...

A Soissons, la rentrée des enseignants se fait souvent à l'extérieur... Après Pierrefonds et la visite du Château, il y a 2 ans, cette année c'est une escapade parisienne qui attendait les 72 enseignants du lycée.

C'est ainsi que jeudi 1^{er} septembre, deux cars ont quitté Soissons... à 7h30 pour revenir à... 19h45...

Au programme de cette journée, une rencontre le matin avec les Responsables de notre Tutelle Vincentienne autour du projet fondateur mais aussi autour du rôle de l'éducateur Vincentien... dans un grand lycée parisien de la Tutelle Vincentienne, Albert de Mun, mis gracieusement à notre disposition par son chef d'établissement...

Après un repas chez les Lazaristes, rue de Sèvres, trois groupes encadrés par des guides sont allés sur les traces de Vincent de Paul... dans Paris.

Une façon « détendante » de reprendre le flambeau car le lendemain c'est une présentation de l'enquête BVA sur les « Digital Natives » qui attendait les enseignants... puis une rencontre avec le nouveau Directeur Diocésain de Soissons avant la découverte de leur emploi du temps... [AP]



Le Michelet

Le rendez-vous de l'unetp

www.unetp.org



LES DERNIERES « NOUVELLES » DE L'UNETP

- N° 479
D'une mission à l'autre...
- N° 480
Message de rentrée
- N° 481
Journée nationale de l'encadrement

INTERNATIONAL

Une nouvelle mission officielle confiée à Codéefor

L'Agence Française de Développement (AFD), après mise en concurrence de 5 structures de conseils et d'audit en formation, a retenu l'association Codéefor pour mener une mission d'appui au secteur automobile au Maroc.

Compte tenu de l'importance du soutien financier de l'AFD auprès du Gouvernement du Maroc sur le développement de la formation professionnelle (textile/habillement, industrie aéronautique et automobile), l'AFD a souhaité diligenter cette mission d'éclairage sur la nature et les détails de l'appui à prévoir.

Il s'agit de renforcer les compétences et capacités de l'Association Marocaine pour l'Automobile (AMICA), association qui fédère les entreprises du secteur des équipements automobile, afin qu'elle soit en

mesure de gérer des centres de formations dédiés aux métiers de l'automobile.

Des moyens importants sont mobilisés par l'Etat marocain pour mettre en place un dispositif de formation répondant aux besoins des équipementiers actuels et futurs. Cet effet va jusqu'à confier la gestion de ce futur dispositif à l'AMICA qui, pour ce faire, a créée une société de gestion.

Il est donc important pour l'AMICA d'être accompagnée sur l'ensemble des obligations et responsabilités qui sont les siennes dans le cadre de la gestion déléguée de la formation professionnelle.

Cela induit une nouvelle organisation qui doit être mise en œuvre au niveau de l'AMICA, de la société de gestion et les

compétences nécessaires pour celle-ci.

Il faut enfin aider l'AMICA à identifier et mobiliser les appuis externes lui permettant de réaliser les missions confiées. Dans le cadre du financement accordé par l'AFD à l'Etat marocain, il est prévu des moyens permettant de mobiliser des appuis techniques par la Société de Gestion créée par l'AMICA.

Des partenariats sont en projet entre les futurs centres marocains et des établissements du réseau de l'UNETP.

La mission s'est déroulée rapidement (5 jours entre fin juin et fin juillet) à Rabat, Tanger et Casablanca.

La première restitution des travaux aura lieu en septembre à Paris au siège de l'AFD avec le Directeur du Bureau de Rabat. [AB]

QUESTIONS DU MOIS

Quelles sont les Conventions collectives & Statuts applicables aux personnels de l'ETP ?

Cinq textes principaux régissent les personnels de l'enseignement technique privé :

- le statut du chef d'établissement ;
- le statut du directeur adjoint ;

- la convention collective des CFC-CFA ;
- la convention collective des professeurs hors contrat et des chefs de travaux ;

- la convention collective des PSAEE.

Ils sont disponibles sur le site de l'Union ([cliquer ici](#)).

*

Cette rubrique est destinée à diffuser les réponses aux questions d'intérêt général qui seront posées par les adhérents.

Merci également à tous d'adresser les articles que vous souhaiteriez voir paraître dans cette revue.

lemichelet@unetp.org